L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 AOUT 1878. 51me Année

DUFOUR & LIBET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 21 AOUT 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par S. Guinault, aux abattoirs, près des Cadrans, une vacherie.

Nécessité d'une loi générale sur les quarantaines.

La protestation de la Bourse au coton et de la Chambre de commerce de cette ville, adressée au Directeur général des Postes à Washington, et dont nous avons donné hier le texte, aura un bon effet en ce sens qu'elle appellera l'attention du gouvernement sur la nécessité d'une loi générale sur la quarantaine. Jusques là nous ne voyons pas comment le Directeur général des Postes pourrait en raison de l'utilité publique, prendre sur lui de contrôler les mesures sanitaires auxquelles diverses localités ont recours pour se protéger contre l'invasion de la fièvre jaune.

Il est reconnu que si la fièvre jaune est épidémique de sa nature, elle peut se propager par toute sorte de choses venant des pays où elle règne. Nous avons vu cette théorie, mise en pratique en 1835 au lazaret de Toulon, contre les lettres venant d'Alger. Si l'on prenait ces précautions contre les lettres, à plus forte raison les prenait-on contre les malles, les valises et tous les paquets des passagers, et aussi, bien entendu, contre les passagers eux-mêmes, qui étaient forcés de rester séparés du monde pendant dix jours qu'ils passaient isolément sur une horrible colline pelée et sans ombrage, dominant la grande rade où stationnait le navire à bord duquel ils étaient venus. Ces lettres, ces malles, ces paquets étaient passés à la fumigation et les dortoirs du lazaret ainsi que ses salles de refectoire subissaient la même opération deux fois par jour.

Voilà ce qu'on faisait en 1835 contre les voyageurs venant d'Alger, à une époque où cette ville était aussi saine qu'aucune ville de France. Mais la fièvre d'Orient avait alors une horrible réputation, et le souvenir de la peste de Marseille aidant, on prenait des précautions extraordinaires pour qu'une colonie, qui ne devait jamais rendre un cent à la France, ne pût pas au moins la peupler de sa peste. Ces précautions, on a fini par les juger inutiles, et aujourd'hui les communications entre Alger, Bougie, Oran, et Toulon et Marseille, sont tout à fait sans restriction et tout ce qui vient des ports algériens est reçu en libre pratique dans les ports français de la Méditerranée. On n'a pas eu lieu de se plaindre du nouveau régime, et ce régime depuis lors a pris tant d'empire dans les habitudes commerciales de la colonie et de sa métropole, que si on voulait aujourd'hui revenir aux anciens errements, pour quelque raison que ce fût, même en temps de peste, on n'y réussirait pas, les lazarets étant passés complètement de mode.

Ici, aux Etats-Unis, on dirait au contraire qu'on veut y essayer le régime sanitaire de l'Europe ancienne. On y établit des quarantaines en cent endroits divers contre les voyageurs qui se portent bien et contre des paquets et des marchandises venant avec eux, bien qu'on ne puisse invoquer contre leur introduction aucune raison valable, car une parfaite interdiction est chose impossible, en admettant même qu'elle fut utile. Les voyageurs passent partout quand ils sont pressés et qu'ils ne voient obligés de passer. Qui peut leur empêcher de laisser les trains de chemins de fer à la station voisine de leur destination, et de s'y introduire ensuite la nuit en faisant à pied et solitairement le trajet ? Une fois qu'ils sont dans la place, à quoi peut servir une amende ou une exclusion ? Si le fléau se propage de cette manière, le voyageur qui l'a apporté et qui ne s'en ira, s'il est découvert et poursuivi, qu'après un séjour plus ou moins long, n'emportera pas le fléau avec lui car le fléau n'est pas une valise. Le voyageur repartira mais la fièvre restera, et les précautions de quarantaine auront été inutiles.

Toutes ces précautions sont donc absurdes sous tous les points de vue ; elles sont absurdes de proche à proche. Pour en démontrer l'absurdité nous citerons un fait qui a déjà donné lieu à des considérations sérieuses ; c'est le fait du Troisième District de notre ville, qui n'a pas eu jusqu'à présent un seul cas de fièvre jaune. Ce n'est pourtant pas faute de communications entre ce district et les districts supérieurs où la maladie sévit. Il y a deux voies ferrées qui entretiennent des relations continues entre ces diverses parties de la ville, et si la fièvre voyageait, comme on le croit, depuis un mois qu'elle voyage ainsi, il y a longtemps qu'elle serait arrivée dans le Troisième District qui n'est pas si loin de la rue Poydras ou des rues Constance et Magasins que Vicksburg, Grenada, Memphis et autres lieux comparativement éloignés où elle règne déjà avec virulence. Cet exemple du Troisième District qui n'a pas moins de 45,000 habitants renverse toutes les théories qui ont cours sur le mode par lequel la fièvre jaune se propage. Il peut se faire qu'elle éclate d'un moment à l'autre dans ce district ; il peut se faire même qu'elle y ait éclaté au moment où nous écrivons ces lignes, mais il n'en sera pas moins vrai qu'il aura été préservé pendant un grand mois, et qu'il aura été préservé, car cela est important à ajouter, sans que la moindre des précautions, recommandées vulgairement comme des garanties indispensables, ait été prise.

Du reste, si la fièvre jaune se transmettait par les communications de personnes et d'objets matériels, elle ne serait pas seulement à Vicksburg, à Grenada, à Memphis, elle serait à peu près partout dans le Sud, c'est à dire partout où elle trouve un climat favorable à sa propagation. Elle serait surtout à Magnolia, petite ville du Mississippi, à deux pas de notre frontière où les fuyards se sont rendus en foule. Elle serait à Jackson, elle serait à Canton, elle serait enfin dans tous les endroits de notre voisinage immédiat où les effrayés ont pu aller se réfugier. Il est vrai que ces effrayés n'ont pas tous emporté la fièvre jaune, attendu qu'ils étaient frais et dispos vraisemblablement quand ils sont partis, mais beaucoup d'entre eux ont emporté les miasmes et ces miasmes n'ont pas propagé le fléau. Il est donc aussi, on peut le dire du moins, que les miasmes sont impuissants là où ils ne trouvent pas d'éléments favorables à la propagation de la fièvre jaune. Alors à quoi sert-il de prendre des précautions puisqu'on ne connaît son existence que quand il n'est plus temps de la combattre et qu'on ne la combat que par des moyens médicaux ?

Toute localité qui n'est pas atteinte ne serait pas même atteinte à l'avertissement ; dans ces douteux, et l'on sait que les cas de fièvre jaune sont toujours douteux, niés par les uns, admis par les autres. Ces localités, qui ont échappé jusqu'ici, auraient raison, en apparence, de s'applaudir des précautions qu'elles ont prises, et de leur attribuer leur exemption et leur préservation. Oui, mais alors comment se fait-il que d'autres localités, qui avaient pris à temps les mêmes mesures, n'en ont pas moins été attaquées par le fléau et décimées dans leurs populations ?

Nous concluons de tous ces faits que la fièvre jaune est la maladie la plus vagabonde connue, que son mouvement est des plus irréguliers, qu'elle passe à travers tous les obstacles et se joue de toutes les précautions. Nous fondons ces conclusions sur beaucoup de faits observés et constatés. Nous avons mentionné comme exemple le troisième district de la ville qui n'établit pas de quarantaine contre les premier et quatrième districts où règne l'infection. Nous ajouterons à cet exemple Carrollton, Gretna et Alger qui n'ont pas souffert que nous sachions jusqu'à présent. S'il en est ainsi, il nous semble que le Congrès est suffisamment autorisé par l'expérience à faire une loi générale pour interdire les quarantaines de proche à proche dans l'intérieur, et pour ne les tolérer que dans les ports de mer, surtout dans les ports du Sud, car les ports du Nord n'ont rien à craindre. Des cas de fièvre jaune peuvent y être introduits, mais ils ne s'y multiplient pas et n'y deviennent pas épidémiques. La limite de l'influence propagandiste ne dépasse pas, selon nous, le 40ème degré de latitude. Au delà, vers le nord, nul danger de fièvre jaune n'existe.

LIBÉRALITÉ TÉLÉGRAPHIQUE.

Le télégramme suivant a été reçu au Bureau de la Compagnie du Télégraphe Atlantique et Pacifique, rue St Charles, No 38.

Chicago, Ils, 20 août.

A E. Leleup, directeur, Nlle-Orléans.

Le président m'autorise à étendre l'usage libre des fils du télégraphe Atlantique et Pacifique aux associations de bienfaisance dans les endroits infectés de fièvre jaune. Vous en donnerez avis aux bureaux que cela concerne.

CHAS. A. TINKER,
Surintendant-général.

QUARANTAINE ET POSTE.

Les pièces officielles suivantes confirment ce que nous avons dit sur l'impuissance de l'administration à remédier aux entraves postales résultant des quarantaines ;

Au Président et aux Officiers de la Bourse au Coton de la Nlle Orléans.

Nlle Orléans, 19 août, 1878.

Messieurs — J'ai l'honneur de vous transmettre pour votre information les copies ci-incluses des télégrammes ci-après qui s'expliquent deux-mêmes.

Très respectueusement,

A. S. BADGER,
Maître de Poste.

Nlle Orléans 19 août, 1878.

D. M. Key, directeur général des Postes à Washington :

Les affaires et les intérêts souffrent beaucoup des absurdes quarantaines contre la poste, les officiers de la Bourse au coton et les représentants d'autres intérêts, demandent respectueusement par l'intermédiaire de ce bureau quelque action [illegible] la levée des quarantaines [illegible] lettres postales de première classe à Vicksburg et sur d'autres points importants.

[illegible]

Washington, D. C. 19 août 1878.

A. S. Badger, maître de Poste à la Nouvelle-Orléans.

Le département n'a aucun pouvoir d'intervenir dans les réglements de la quarantaine. Vous devez négocier pour avoir les meilleurs arrangements possibles avec les maîtres de poste au Bureau des quarantaines.

Jas. Tyner,
Directeur-général des Postes par intérim.

☞ Nous avions reçu hier de New York une dépêche annonçant que M. Leet, témoin cité à comparaître devant le comité Potter, avait trouvé un accès de fièvre jaune à Grand Junction, parce qu'il avait appris que sa femme et ses enfants étaient ici atteints de fièvre jaune, et cette dépêche a été publiée comme toutes celles qui nous arrivent chaque jour par l'intermédiaire de la Presse Associée ; mais nous nous empressons de déclarer que la nouvelle était controuvée. Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de Mme Leet, qui est une de nos charmantes créoles, et nous avons été parfaitement convaincu qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans la dépêche de la veille. Mme Leet et ses enfants se portent bien, et M. Leet n'a dû éprouver aucune inquiétude à leur sujet.

LOUISIANE.

On lit dans le *Lafayette Advertiser*, publié à Vermillionville :

"La quarantaine établie ici par la corporation fait bonne et vigilante garde et étant appuyée comme elle l'est par notre population, il est évident que la fièvre jaune ne pourra pénétrer parmi nous."

Il ne faut pas trop vous y fier, confrère.

RÉCOLTES.—Tout va bien, dit le *Journal d'Ibérie*. L'endroit est sain, pas d'enterrement depuis longtemps. Nous avons une quarantaine contre la Nouvelle-Orléans, qui est stricte, mais, le capitaine Millard ne se gêne pas peu en forcer la consigne.

—Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption* :

Temps chaud toute la semaine, accompagné de quelques bonnes ondées qui font le plus grand bien à la canne. On cueille le maïs sur toute la ligne. Il est partout très beau.

L'état sanitaire est des plus satisfaisants dans notre paroisse.

Clercs d'enregistrement, sous la section 15, de l'acte No 161, de la session extraordinaire de 1877 :

Est-Baton-Rouge, Michael Granary.
Concordia, Louis P. Ault.
Est-Feliciana, Abraham Depar.
Franklin, Richard M. Ward.
Iberie, Robert E. Brantley.
Jackson, War C. McDonald.
Lafourche, William Wilton.
Madison, M. G. Bobé.
Morehouse, Henry C. Wright.
Ouachita, Julius Ennemoser.
[illegible]
Sabine, Peter Munson.
St-Jean-Baptiste, Terence Voisin.
St-Jacques, Thomas L. Miller.
St-Landry, J. J. Beauchamp.
Ste-Marie, Albert R. Pecion.
St-Tammany, George Chevalier.
Vermillion, Jean Marcel Beauxis.
Washington, Thomas J. Wainer.
St-Jacques, Charles De Lowenstern, Juge de Paix pour le 5me ward, réside Edwd. A. Hebert, résigné.
Louis Reckhardt, Ecr., Commissaire d'actes pour la ville et l'Etat de New York.

CONCOURS DES SOCIÉTÉS POÉTIQUES DU MIDI DE LA FRANCE.—(Ancienne couronne poétique de Bordeaux).—Appel aux poètes.—La Cigale. Le concours poétique ouvert en France, le 15 août 1878, sera clos le 31 décembre 1878. Seize médailles, or, argent, bronze, seront décernées. Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. EVARISTE CARRANCE, président du Comité, 6, rue Molinier, à Agen, (Lot-et-Garonne).—(*Abeille.*)

POÈME.—Nous avons reçu de MM. [illegible] un très élégant volume contenant un ouvrage poétique de M. Francis Fontaine, de la Nlle-Orléans, intitulé "l'Exilé." Le livre est superbement relié et imprimé, et le poème, qui contient de beaux vers, et dont le fond est très intéressant, fait beaucoup d'honneur à son auteur.

VIN ROUGE.—Par le navire *Freidig*, arrivé de Bordeaux, la maison Amédée Couturié, 30 rue Decatur, a reçu un fort envoi de vins rouges. G. M. L.—Avis au commerce de détail ainsi qu'aux familles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 août. — Temps couvert, pluies partielles, vents variables principalement du Sud, température stationnaire ou plus basse.

Température du 20 août 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
Midi	89	32
3 P. M.	93	34
6 P. M.	88	31

La fièvre jaune.—Il est mort 41 personnes et il y a eu 186 nouveaux cas, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans les vingt-quatre heures expirées hier à midi.

Le total des cas est, jusqu'ici, de 1355 et celui des décès de 396.

Noms des Morts.

Mary Henerty, Nlle-Orléans, 3 ans, rue Calliope, près Dryades.
James Pendergast, Nlle-Orléans, 4 ans, 84 Calliope.
Geo. C. Ataris, Italie, 33 ans, Metairie Ridge.
Geovanni Arbonia, Italie, 26 ans, Liberty, entre Perdidas et Lafayette.
August W. Entenstein, Nlle-Orléans, 6 ans, Lafayette et Delta.
John J. Forest, Angleterre, 38 ans, 86 Delta.
Mme A. Cruchent, France, 31 ans, 99 Bourbon.
Mary Weintenburger, France, 15 ans, 95 St-Louis.
Magdaline Haser, Allemagne, 20 ans, Perrier, entre Général Taylor et Peniston.
Rose Stans, Nlle-Orléans, 7 ans, 40 Franklin.
Guiseppa Marcadina, Italie, 33 ans, Metairie Ridge.
Pasculina Marbaine, Italie, 15 ans, 189 Douane.
Charles Peterson, Norvège, 28 ans, 140 Girod.
John Ruppel, Allemagne, 29 ans, 84 Marais.
H. W. Tranion, New-York, 60 ans, Infirmerie Touro.
Michael Fitzmaurice, Nlle-Orléans, 3 ans, 86 Girod.
Miley Cleney, Irlande, 28 ans, 67 Liberty, côté sud.
D. W. Jones, Indiana, 6 mois, Race et Coliseum.
Salvador de Benedito, Italie, 15 ans, 29 Dauphine.
Rév. F. Murphy, Irlande, 32 ans, 170 St-André.
Wm Wain, Angleterre, 32 ans, Bassin et Douane.
Michel Gregory, Turquie, 12 ans et 6 mois, 126 Remparts, côté sud.
Samuel Hartell, Angleterre, 38 ans, 605 Tchoupitoulas.
John Conolly, Irlande, 34 ans, 163 Douane.
Constantine, Nlle-Orléans, 6 ans et 7 mois, 437 Remparts, côté sud.
Evelina Kearny, Nlle-Orléans, 11 ans et 6 mois, 84 Euterpe.
Mary Ann Cullen, Nlle-Orléans, 4 ans, 53 North Market.
Lucien Picard, France, 5 ans et 9 mois, 119 Remparts, côté nord.
John F. Whitaker, Nlle-Orléans, 5 ans et 7 mois.
John Itro, Nlle-Orléans, 11 ans, 20 Madison.

Morts à l'Hôpital de Charité.

Louis Glaser, 33 ans.
John Sullivan, 35 ans.
Mary Brady, 44 ans.
Ali Evans, 24 ans.
Leny C. James, 50 ans.
George Elger, 27 ans.
Richard Conglin, 34 ans.
Michael A. Hagon, 28 ans.
Frank Wallace, 29 ans.
John Wirtz, 40 ans.
John Christopher, 29 ans.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

John Gaffney, cultivateur ; Nlle-Orléans ; 26 ans ; malade un jour.
Annie King, Virginie ; 30 ans ; coin Gasquet et Derbigny ; venant du Missouri ; malade deux jours.
Philip Sulger, cordonnier ; Baden ; 33 ans ; 308 rue St. Louis ; venant de New York ; deux ans en ville ; malade un jour.
Louis Lindenberg, cordonnier ; 45 ans ; Allemand ; 40 rue Liberté ; venant de St-Louis ; neuf mois en ville ; malade un jour.
William Woolley, cultivateur ; Nlle-Orléans ; 22 ans ; coin Joseph et Laurel.
Jerry McCarthy, peintre ; Ohio ; 38 ans ; 2 1|2 rue Canal ; venant de St-Louis ; six ans en ville ; malade six jours.
Andrew O'Connor, cultivateur ; Irlande ; 41 ans ; coin Girod et Front ; venant de New York ; vingt-six ans en ville ; malade un jour.
Sarah Oberts, native de Liverpool ; résidence, No 37 rue St-Thomas ; 37 ans ; venant de New York ; 2 ans à la Nlle-Orléans ; veuve ; malade 3 jours.
Mary Houston, native du Missouri ; résidence No 191 rue Bassin ; 18 ans ; venant du Missouri ; demoiselle ; neuf ans en ville ; malade un jour.
Rebecca Edmondson, native d'Angleterre ; résidence, 181 rue Julie ; 37 ans ; venant du Texas ; seize mois en ville ; demoiselle ; malade trois jours.
Miles Costello, cultivateur ; natif d'Irlande ; résidence, 119 rue St-Joseph ; venant de Queenstown ; six ans en ville ; célibataire ; malade deux jours.
John Rossarth, boulanger ; natif d'Allemagne ; résidence 124 Sud Remparts ; 48 ans ; venant de St-Louis ; quatre ans à la Nlle-Orléans ; célibataire ; malade un jour.
George Hitsman, cultivateur ; natif de Suisse ; résidence, 25 rue Toulouse ; 33 ans ; venant de St-Louis ; un an à la Nlle-Orléans ; célibataire ; malade un jour.
Albert Barr, barkeeper ; natif de Prusse ; résidence, rue Clio et Front ; 28 ans ; venant de St-Louis ; 4 ans à la Nouvelle-Orléans ; célibataire ; malade 2 jours.
John Reed, couleur, cultivateur ; natif du Missouri ; 47 ans ; venant de St-Louis ; 7 ans à la Nlle-Orléans ; marié.

La société Howard est à l'œuvre et ne se donne pas de repos tant qu'il y a des malades pauvres à secourir.

Elle a divisé la ville en districts dont elle a confié la surveillance à des membres.

Le district compris entre l'Avenue Napoléon, les rues Tolédano, St-Charles et le fleuve, est confié au général F. N. Ogden ; le district compris entre les rues Tolédano, St-Charles, Première et le fleuve, à M. S. B. Newman ; le district compris entre les rues Première, St-Charles, Félicité et le fleuve, à M. Henry Ginder ; le district compris entre les rues Félicité, St-Charles, Terpsichore et le fleuve, à M. A. J. Vandergriff ; le district compris entre les rues Terpsichore, Canal, St-Charles et le fleuve, à M. F. R. Southmayd ; le district situé à l'ouest de la rue St-Charles, entre les rues Première et Félicité, à M. Thos Green ; le district situé à l'ouest de la rue St-Charles, entre la rue Félicité et le Nouveau Bassin, à MM. J. et J. M. Vandergriff ; le district compris entre le Nouveau Bassin et le Canal, à l'ouest de la rue St. Charles, à M. G. A. Bike ; le deuxième district, à MM. Th. Généalogie et Jules Aldigé, au Dr John M. Files et à M. L. W. Bassié ; le district compris entre les rues Esplanade et Champs-Elysées, à M. Philippe Buchanan et au colonel Vinet ; le district situé au-dessous de la rue des Champs-Elysées, à M. John M. Gong.

Chacun de ces messieurs se rend, journellement chez les malades de son district, et [illegible] survenir [illegible] ils ont [illegible].

Bureau de Police. — [illegible] de police [illegible] une amende [illegible] a été congédié du service pour insubordination.

Les officiers Frank, Lyrete, Lonegan, Carroll, trouvés coupables d'infractions aux règlements du corps, ont été sévèrement réprimandés.

Tentative de suicide. — Une jeune fille du nom de Tillie Kelly, âgée de dix-huit ans, a essayé, hier matin, de s'empoisonner avec du poison pour se suicider ; elle s'est adressée à deux pharmaciens qui, prévenus à temps, ont refusé de lui vendre ce qu'elle demandait.

L'officier Kenard, qu'un monsieur qui habite le No 77 de la rue de Chartres, où la jeune fille est employée, avait chargé de suivre la jeune fille, a cru devoir arrêter celle-ci et la conduire à la troisième station de police.

Maggie a déjà tenté deux fois de se tuer. Elle donne pour raison de sa tentative de quitter la vie des chagrins de famille, qui lui rendent l'existence insupportable.

Paragraphes.—Plus de vingt bateaux à vapeur, qui, avant la quarantaine, faisaient le service entre la Nouvelle-Orléans, les côtes et l'intérieur de l'Etat, sont amarrés vis-à-vis de notre port.

—Le nombre des malades de la douane s'est accru de trois.

—Le comité de paroisse du parti national effectuera l'organisation permanente aussitôt que les délégués du septième et du onzième *wards* auront été élus.

—La charte de la société Lusitanos de bienfaisance est prolongée de vingt-cinq ans.

—Plusieurs médecins recommandent l'inhumation immédiate des personnes mortes de la fièvre jaune.

—Les Siciliens qui habitaient sous des tentes, au camp Parapet, sont allés se fixer plus haut—à l'Eglise Rouge.

—Les résidents de la rue Claiborne, de la rue Kerlerec à la rue Laharpe, se plaignent de la longue absence des charrettes à détritus.

—La quarantaine de Vicksburg est levée.

—Plusieurs familles italiennes sont allées habiter les îles de la Chandleur.

—M. le juge de paix Childress est, dit-on, hors de danger.

—Les postulants sont plus actifs que jamais au bureau de poste.

—Le collecteur de la douane a fait annoncer aux candidats pour jaugeurs et trop entreprenants qu'il n'a pas l'intention de remplacer ceux des employés qui ont la fièvre jaune.

—Que de déguisements politiques en ce moment !

—Quelqu'un a essayé de mettre le feu à la résidence de M. Clark, angle de la Grande Route St-Jean et de la rue de l'Esplanade. L'approche d'un officier a fait fuir l'incendiaire.

—La salle de la société Howard était assiégée, hier, par les gardes-malades et les malheureux qui avaient besoin de secours.

—On a répandu de la chaux en face de la douane, rue du Canal.

—Le cadavre d'un blanc a été trouvé, hier matin, dans le nouveau bassin, au pied de la rue Clara. C'est celui de M. Wolf, cordonnier, qui était domicilié dans la rue Thalie, entre les rues Magnolia et Clara.

—Mr J. Simpson, propriétaire d'un moulin et marchand de bois de charpente, a eu la main broyée, hier matin, par la machine à raboter de son établissement. Il a dû subir l'amputation.

—La fièvre jaune a éclaté à Canton, Mississippi ; trois cas y ont déjà été constatés.

—Dans la nuit de lundi à mardi, William Ross, couleur, qui avait soupé chez Annie Davis, couleur, dans la rue Bienville, entre les rues Franklin et Tréme, a failli passer de vie à trépas : effet d'un poison. Comme Annie avait proféré des menaces, les policemen l'ont arrêtée.

—Un mulet attelé à une charrette de laitier a pris le mors aux dents, hier matin, dans la rue Dauphine, qu'il a parcourue avec la rapidité d'une flèche, jusqu'à la rue d'Orléans ; il a descendu celle-ci et traversé la place Congo avec la même rapidité. Il y a dégats.

—L'administrateur du département des améliorations a fait jeter de la chaux, hier matin, dans les ruisseaux des rues Tchoupitoulas, Constance, Commerce, Foucher et Fulton.

—Les Howards ont reçu, hier, de nombreuses demandes de secours.

—Les lettres expédiées de la Nlle-Orléans pour Shreveport y arrivent par la voie de St. Louis.

—John Burns ou Yorker et Thomas Glavey ou Softy sont à la station de police du port ; l'officier Gester les accuse d'être dangereux.

—Les Howards ont besoin de toute les secours qu'on pourra leur envoyer. Ne l'oublies pas.

—M. H. J. Rivet, pharmacien de la rue de Chartres, offre de remplir les prescriptions des médecins de la société Howard jusqu'à la concurrence de cent cinquante piastres.

—MM. Frederickson et Harte, pharmaciens de la rue du Canal, ont envoyé à la société Howard un chèque de cinquante piastre en lui faisant les mêmes offres que par le passé.

—On commence à espérer que la malle expédiée pour les paroisses que traverse la Rivière Rouge ne nous sera pas renvoyée.

—L'officier de police Edouard Scully menace le Bureau des Commissaires de Police, et le Conseil Municipal d'un procès en dommages. Scully a été expulsé du corps de la police pour avoir présidé une assemblée à laquelle ont été adoptées des résolutions accusant l'administration municipale de disposer injustement des fonds de la corporation au préjudice de la police.

—Le cadavre d'un homme de couleur a été trouvé hier, à midi et demi, flottant dans le fleuve, en face de la rue Huitième.

—A trois heures de l'après-midi hier, un nommé Martin est tombé, à l'angle des rues St Pierre et Johnson, atteint d'un coup de soleil.

—Si la jaunisse était le seul symptôme qui permît de constater la fièvre jaune, comment saurait-on quand un Chinois en est atteint ?

—Manuel est le nom d'un Chinois domicilié rue St-Pierre, près Bourbon. C'est incontestablement le plus civilisé des hommes de sa race. On le voit tous les soirs, un éventail à la main, allant de porte en porte tenir un petit bout de conversation avec chacun de ses voisins. C'est un polyglotte, il parle cinq ou six langues.

Conseil de Ville.—Le Conseil de Ville a siégé hier.

Le maire n'a pas approuvé l'ordonnance qui loue à bail le Davidson's Court pour une station de police.

La somme de $8,894 15 a été allouée pour le paiement de divers comptes.

M. L. Graham a été autorisé à transporter une machine à vapeur du No 73 de la rue du Camp au No 127 de la rue Gravier.

MM. Englebracht et Harvey ont été autorisés à établir une machine à vapeur au No 100 de la rue Peters.

Une résolution allouant, comme compromis, à la compagnie des waterworks, $25,000 pour ce qu'a perçu la ville, du 10 avril au 30 septembre 1878, a été lue deux fois, mais le vote définitif n'a pas été pris.

Les cochers des véhicules de charité ont prié le conseil de leur payer leurs salaires.

M. J. Gillen a réclamé vingt piastres, valeur d'un cochon qu'on lui a tué sans nécessité. Sa lettre a été soumise au département de la police.

La résolution par laquelle M. McCaffrey demande l'abolition du système des contrats, a soulevé de longs débats ; elle a été rejetée par un vote de 4 contre 2.

La résolution qui accorde à M. R. C. Wood la permission de faire construire un marché dans le sixième district—Avenue Napoléon, entre les rues Baronne et Carondelet—a été renvoyée à la prochaine séance.

Le maire a annoncé qu'il avait dégagé les surnuméraires suivants ; John Pujol, Charles Vogt, Arthur Prais, W. A. Keen, Louis Ioka, John G. Noss, W. Newman, L. L. Hoppy, Wm J. O'Connor, Mike G. Leeney, Eugène Roane, Lawrence Devaney, Jas. Maurer, J. A. Dorvin, Jas. Carter, Alfred C. Wharwhaler, Albert Nunez ; qu'il avait promu ; Stephen Morgan, des fonctions de patrolman à celles de caporal, huitième precinct ; P. J. Torregano, patrolman à caporal, cinquième precinct ; P. Redly, patrolman à commis, premier precinct ; Herman Thomas, patrolman à caporal, cinquième precinct ; Andrew Bier, J. B. Ward et George F. Huber, commis et opérateurs surnuméraires.—Ces choix ont été approuvés par le conseil.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Vincent Miras à Mlle Theresa Ziegler : 1. Quatorze terrains bornés par les rues Roman, Prieur, Jackson et Première ; 2. Treize terrains, dans le même ilot....$415

New-Orleans Homestead Association à la succession de Louis Beebe, deux terrains avec bâtisses, bornés par les rues Camp, Marengo, Magasins et Constantinople 1,460

Michael F. Dunn à la succession de Louis Bebee, un terrain avec améliorations, dans le même ilot......... 400

Incendie et tentative d'incendie. — Un incendie a éclaté, hier matin, vers deux heures, dans la cuisine de la maison No 287 de la rue Freret ; la bâtisse, qui appartenait à M. John Purcell, a été complètement détruite. La propriété de M. Dalon et celle de M. Maher ont été légèrement avariées.

LES AMERICAINS A PARIS.

Les Américains ont droit de se féliciter de leur succès à l'Exposition universelle de Paris. Si l'on considère qu'ils ont en quelque sorte été pris au dépourvu ; que l'immense majorité des objets qu'ils ont exposés n'avaient pas été spécialement préparés pour l'Exposition, mais ont été empruntés au cours ordinaire du commerce ; que, pour des motifs divers, quelques-unes de leurs principales industries n'ont été représentées que par des maisons secondaires, on reconnaîtra que leur contribution est extrêmement honorable ; le nombre des récompenses qui leur sont attribuées est de beaucoup au-dessus de la moyenne relativement à celui des articles soumis au jury, et les branches d'industrie dans lesquelles leur supériorité a été reconnue sont, en général, celles qui se recommandent par le plus haut degré d'utilité pratique.

Ce qui y a été constaté incontestablement, c'est que le peuple Américain est celui dont le génie s'applique avec le plus de succès aux choses propres à alléger le travail de l'homme, à le rendre plus productif, et à répandre la plus grande somme de bien-être parmi les masses. Ainsi les instruments d'agriculture, les appareils de toute sorte mus par la vapeur, les outils, les machines à coudre, l'horlogerie, les conserves de viandes et de fruits, etc., tous ces objets et bien d'autres, tels que la joaillerie, l'armurerie et la dernière invention américaine, le téléphone, ont justement excité l'admiration universelle ; peu de nations peuvent se flatter de montrer dans leurs produits autant d'esprit inventif joint à autant d'habileté d'exécution ; aucune ne peut se promettre de n'avoir pas à compter très sérieusement avec cette activité intelligente dans la plupart des branches de la production industrielle.

Si les Américains peuvent se réjouir au point de vue de l'amour propre national, ils n'ont pas moins à se féliciter des avantages matériels qu'ils tireront de l'Exposition. Le secrétaire de la commission des Etats-Unis, M. Samuel W. Sealls, récemment revenu de Paris, rapporte à ce sujet les nouvelles les plus satisfaisantes. "Mon impression, dit-il, est que les Américains ont obtenu beaucoup plus de récompenses que personne ne l'espérait quand nous sommes partis. L'Amérique occupe le quatrième rang parmi les nations étrangères. Tout considéré, elle n'est surpassée que par l'Angleterre, l'Autriche et la Belgique. Commercialement, nous tirerons de grands bénéfices de l'Exposition. Presque toutes nos machines dans la section de mécanique sont déjà vendues. Plusieurs compagnies n'ont plus rien à vendre. L'influence de l'Exposition se fera profondément sentir pour le développement du commerce américain. Cela ira beaucoup plus loin qu'on ne pouvait s'y attendre. L'exposition des machines américaines attire plus d'attention que celle d'aucun autre pays. Les propriétaires de toutes sortes d'appareils de nature à épargner la main d'œuvre ont reçu des commandes considérables."

(*Courrier des Etats-Unis.*)

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été collectées hier par cette Association :

New Orleans Insurance Association	$100 00
Une dame amie	4 00
Clapp Bros & Co.	100 00
Gwyer & Odendahl	20 00
L. B. Kent	10 00
Frank Leng	2 50
Edward J. Gay & Co.	100 00
W. C. Black & Co.	50 00
Pacific Insurance Company	50 00
[illegible]	100 00
E. F. Merkmeyer	10 00
[illegible]	5 00
[illegible]	50 00
[illegible] Co	25 00
[illegible]	100 00
F. W. Dyers & Co. New York, par l'entremise de Schmidt, Ziegler & Co.	100 00
Smedler, Macready & Co	100 00
Miss Ridgely	2 00
Edward Thompson	10 00
Mme Levi par l'entremise de Simon Levi	1 00
I. H. Lodin, Waukesha, Wis., par l'entremise de l'Hon. E. Pilsbury, maire	10 00
M. Moffet	25 00
Yale & Bowling	10 00
Hudnall & Co. Terre Haute, Ind., par l'entremise de C. H. Lawrence & Co	100 00
Samuel P. Blanc par l'entremise de Frank W. Butler	50 00
J. & Levert	100 00
Louisiana National Bank, par l'entremise de A. Lanis, caissier	500 00
W. H. Osburn, Président de Chicago, St Louis, et New Orleans railroad, par l'entremise de A. Baldwin, Ecr.	501 25

S. B. NEWMAN, Trésorier.
Nlle Orléans, 20 août 1877. 21août—1f

—A propos des cas d'insolation et de fièvre jaune qui depuis les grandes chaleurs se produisent dans les régions à l'est des montagnes rocheuses, il est intéressant de remarquer qu'en Californie on n'y a jamais constaté un seul cas de coup de soleil ni de fièvre jaune bien qu'il ne soit pas extraordinaire que le thermomètre y monte à 113 degrés dans quelques parties de l'Etat. En 1859 par suite des effets du Sirocco soufflant du désert du Colorado, le thermomètre a marqué 133 degrés à l'ombre dans diverses places des comtés de San Bernardino et de Santa Barbara, et même dans les mines où le thermomètre atteint 110 et 114 degrés des milliers de [illegible] que des milliers de personnes peuvent travailler au soleil sans [illegible].

(*Union* de Los Angeles.)

—Le gouvernement allemand n'a pas été heureux dans les élections des provinces annexées. On sait qu'en Alsace-Lorraine, les candidats élus appartiennent, en grande majorité, au parti de la protestation. Il en est de même dans le Schleswig nord, où M. Kriger vient d'être réélu, malgré une énergique pression officielle exercée par les représentants du gouvernement qui peuvent aussi s'appliquer aux provinces françaises et aux provinces danoises, annexées à l'Allemagne.

On a bien raison de dire qu'il est beaucoup plus facile de conquérir une population que de se l'assimiler. Quatorze ans se sont passés depuis la conquête du duché, et pendant cet espace de temps la Prusse a fait les plus grands efforts pour germaniser la population, mais celle-ci reste toujours danoise. Une très forte immigration d'Allemands a eu lieu ; d'un autre côté, beaucoup de Danois ont quitté le duché pour se soustraire au service militaire. Il faut aussi prendre en considération que beaucoup de Slesvigeois ont opté pour le Danemark, et, à cause de cela, perdu leur droit électoral. Les fonctionnaires prussiens ont exercé la plus forte pression sur la malheureuse population ; les réunions publiques ont été défendues, et M. Kriger a fait sans résultat toutes les démarches possibles pour obtenir la permission de se prononcer devant ses électeurs. Malgré tout cela, le nombre des électeurs danois n'a pas diminué, et M. Kriger vient de remporter une grande victoire.

Le correspondant à Berlin de la *République française* lui donne des nouvelles de l'empereur d'Allemagne et d'un des assassins du souverain.

On prétend que le prince impérial d'Allemagne, après avoir mûrement réfléchi au parti qu'il devait prendre dans l'affaire Hœdel, se serait déterminé à laisser libre cours à la justice, c'est-à-dire à livrer l'assassin aux mains du bourreau.

Vous savez que l'empereur Guillaume se trouve depuis quelques jours à Teplitz, où il s'est rendu accompagné de la grande-duchesse de Bade, sa fille, et de la princesse Victoria, sa petite-fille. Grâce à une faveur particulière, je l'ai vu à son passage à Dresde. Je l'ai trouvé fort changé. Il était d'une pâleur extraordinaire, et ses traits ne reflétaient plus cet air de bonté et d'affabilité qu'on lui connaît. Il est resté dans son wagon et semblait craindre d'être aperçu.

—On lit dans le *Moniteur de la Loire* :

La première plaque de blindage de soixante-dix centimètres d'épaisseur, destinée à un cuirassé de la marine italienne, a été laminée ces jours derniers à Rivedoire. Elle pèse 22,000 kilogrammes.

D'autre part, on lit dans le *Times* :

Un nouveau canon de 35 centimètres vient d'être essayé au tir de l'usine Krupp, à Bredelar. Le projectile lancé par ce canon monstre traverse la cuirasse la plus épaisse d'un navire, à une distance de dix kilomètres. Deux boulets, tirés à deux mille mètres, suffiront pour démparer et couler le plus fort navire. Chaque boulet coûte 30 livres.

C'était bien la peine de laminer une si belle plaque.

L'AGITATION ANNEXIONISTE EN ITALIE.

On écrit de Rome, 28 juillet :

L'agitation italianissime continue à se calmer, ainsi que je le constatais dans ma dernière correspondance. Ce n'est pas que le gouvernement se soit beaucoup préoccupé d'apaiser le mouvement. Bien qu'il le désapprouvât, comme chef du ministère, M. Cairoli se trouvait fort embarrassé pour réprimer les agitateurs dont il a partagé si longtemps, dont il partage sans doute encore les aspirations. Ne perdez d'ailleurs pas de vue que le président du conseil des ministres était naguère encore président du comité central pour "l'Italia irredenta," et je n'ai pas entendu dire qu'il ait donné sa démission.

De là une situation fort difficile, fort pénible même, pour M. Cairoli, qui reconnaissait bien l'inopportunité, les dangers de l'agitation italianisme, mais qui n'osait ni ne voulait prendre pour la réprimer les seules mesures qui dussent être efficaces. M. Cairoli a prouvé, dans ces conjectures graves et surtout embarrassantes, à quel point il mérite sa renommée d'inflexible honnêteté politique qu'on lui a faite à juste raison ; pendant ces quinze derniers jours, on peut dire qu'il s'est tenu sur la corde raide, sans cesse exposé à pencher à droite ou à gauche ; c'est-à-dire à désavouer son passé en frappant sur ses anciens amis, ou à exposer son pays à une déclaration de guerre en paraissant encourager l'agitation pour "l'Italie non délivrée."

L'alternative était troublante, avouons-le, et plus d'un homme d'Etat aurait eu grande peine à se maintenir en équilibre sur l'étroite ligne de démarcation entre la politique des italianissimes et la politique des Italiens patriotes, mais prudents, M. Cairoli s'en est tiré à son honneur ; tant mieux pour lui, et surtout tant mieux pour l'Italie !

En somme, l'agitation se calme sans qu'une seule atteinte ait été portée à la liberté individuelle ou au droit de réunion, et ce qui est infiniment plus important encore, sans que les relations du cabinet de Rome avec celui de Vienne aient été sérieusement compromises.

Je ne veux pas dire par là que l'Autriche ait été enchantée des démonstrations qui ont eu lieu, des meetings qui ont été tenus à Naples, à Rome, à Milan, à Parme, à Livourne, à Ancône, à Bologne, à Lucques, en cent autres lieux, sans parler du meeting qui doit se tenir dimanche prochain à Velletri ; je ne veux pas dire que ces cris de "Morte all' Austria ! Abasso l'Austria !" qui ont retenti un peu partout ; des acclamations en l'honneur de Trieste et de Trente ; ces injures contre "les oppresseurs des frères italiens" ; je ne veux pas dire assurément que tout cela a été agréable aux représentants du gouvernement autrichien.

Je dis seulement que, pour une cause ou pour une autre, le cabinet de Vienne a cru devoir se contenter des explications offertes par le cabinet de Rome, et de l'assurance donnée par M. Cairoli que le gouvernement italien, blâmant vivement les meetings et les agitations, entendait maintenir avec l'Autriche "ces bonnes relations qui n'ont pas peu contribué (dit la note diplomatique remise au comte Andrassy par le général Robilant), à l'œuvre de pacification accomplie par le congrès."

Cependant, rien de tout ce qui vient de se passer en Italie n'a été perdu, croyez-le, pour la chancellerie viennoise ; elle saura s'en souvenir à propos.

— Les *Tablettes d'un Spectateur* donnent, en ces termes, une nouvelle à coup sûr inattendue, et dont la réalisation serait un gros événement :

On se souvient des voyages faits par Nubar-Pacha entre Rome, Paris, Londres et Berlin. Ces voyages se rattachaient à la combinaison internationale que voici :

Le prince de Bismark a proposé aux cabinets de France et d'Angleterre une entente pour la formation et la direction d'un gouvernement en Egypte. Cette haute mission serait confiée à une commission internationale dont Nubar-Pacha aurait la présidence.

Nubar-Pacha est, à cette heure, à Kissingen, auprès du prince grand chancelier de l'empire d'Allemagne.

—*Le Sémaphore* annonce que la *Junon* a quitté, le 31 juillet, le port de Marseille pour faire un voyage autour du monde, sous le commandement de M. Georges Biard, lieutenant de vaisseau.

L'état-major se compose de quatre officiers, tous capitaines au long cours, MM. Mellat, Blanc, Armondy et Thybal ; de quatre officiers mécaniciens ; d'un médecin, le jeune docteur Debelly ; d'un commissaire ; d'un aumônier, M. l'abbé Mas ; d'un professeur d'histoire naturelle, M. Collet, de la Faculté de Montpellier, qui fera des conférences préliminaires sur chaque contrée que l'on ira visiter ; d'un professeur de géographie, d'histoire et de météorologie, M. Humbert, de la Faculté de Paris, et d'un secrétaire, M. de Saint-Clair Stevenson.

Vingt-trois jeunes gens français, russes, belges, suisses, etc., ont répondu à l'appel de la Société des voyages et se sont embarqués sur la *Junon*.

Sous ce titre : "Pris par une pieuvre", on lit dans le *Petit Marseillais*, du 31 juillet :

Hier matin, vers onze heures, un jeune homme d'une quinzaine d'années s'était aventuré seul au-delà du rocher dit Portugais, pour y prendre un bain de mer. Il était là tout guilleret à faire la planche, lorsque tout à coup il se sentit saisi par une jambe et attiré vers le fond de l'eau avec une force dont il ne pouvait se rendre compte.

Effrayé à bon droit et à moitié paralysé par le sentiment du danger qu'il courait, le malheureux poussait des cris désespérés, mais plus il appelait, plus la pression de sa jambe augmentait. Enfin, un pêcheur de moules qui se trouvait près de là finit par l'entendre et accourut à force de rames ; mais ce n'est pas sans peine qu'il put le hisser sur son bateau. Il y parvint cependant, et là, ce fût en frémissant qu'il reconnut la cause du péril auquel il venait de soustraire le pauvre garçon. Une pieuvre, mesurant environ 80 centimètres de la tête à l'extrémité des pattes, s'était cramponnée à sa jambe et y avait si fortement appliqué ses horribles ventouses qu'elle y adhérait encore après le sauvetage.

Bulletin météorologique.

Mardi, 20 août, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gia.	99	Memphis, Tenn.	92
Corsicana, Tex.	97	Mobile, Ala.	95
Cairo, Ill.	91	Montgomery, Ala.	94
Cincinnati, O.	92	Nashville, Tenn.	97
Davenport, Iowa	78	New Orleans, La.	91
Dubuque, Iowa	81	Omaha, Neb.	86
Galveston, Texas	87	Pittsburgh, Pa.	90
Indianola	87	Savannah, Gia.	99
Keokuk, Iowa	86	Shreveport, La.	95
Key West, Fla.	92	St Louis, Mo.	93
La Crosse, Wi.	79	St Paul, Minn.	78
Leavenworth, Kas.	94	Vicksburg, Miss.	95
Louisville, Ky.	93	Yankton, D. T.	85

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.06	Nashville, Tenn	1.06
Cairo, Ill.	14.01	New Orleans*	10.08
Cincinnati, O.	6.00	Omaha, Neb.	6.08
Davenport, I.	3.00	Pittsburgh, Pa.	1.10
Keokuk, Iowa	6.00	Shreveport, La.	15.08
La Crosse, Wis.	0.07	St Louis, Mo.	14.01
Leavenworth, K.	9.07	St Paul, Minn.	1.11
Louisville, Ky.	5.07	Vicksburg, Miss.	18.07
Memphis, Tenn.	11.00	Yankton	5.10

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergeant Signal Service, U. S. A.

Une vérité indéniable.—Vous médites de souffrir et de vous mener une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, les lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse, de la morosité, etc. L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ces guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

MÈRES. MÈRES. MÈRES.
Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslows Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et en rendant la santé l'enfant, soulage la mère.

☞ A une séance du club Dramatique Louisianais, tenue le 19 août 1878, en réponse à l'appel du Howard Association, une représentation au bénéfice de cette association sera donnée par ce club MARDI, 27 août 1878. La pièce choisie pour cette circonstance est PAUL JONES, drame en 5 actes d'Alexandre Dumas.

CHARLES DEGRUY,
PAUL M. GODCHAUX,
Comité. H. A. DESPOMMIER
R. W. HERBARD,
PAUL M. SCHNEIDEAU.

20 août—3f

Décédée hier à 6 heures et demie, EMILIE BARÈS, fille de Jean Barès et d'Antoinette Barès, à l'âge de 10 ans et 3 mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin. Le convoi partira de la demeure du père, rue de la Douane No 236, à 10 heures et demie précises.

Décédé hier soir à minuit, à l'âge de 48 ans, JOSÉ CRUSEN, natif de Barcelonne, Espagne. Ses amis et connaissances, ceux de son fils ainsi que les membres de la Société Espagnole de Bienfaisance, dont il était le vice-président, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à quatre heures. Le corps est déposé rue Bourbon No 99, d'où le convoi partira.

De la part de son fils et de ses amis.

FALLECIO ayer á las 12 de la noche, á la edad de 48 años, JOSE CRUSEN, natural de Barcelona, España. Su hijo amigos y miembros de la Sociedad Española de Beneficencia Mutua son invitados para asistir á su entierro que tendra lugar, hoy á las 4 de la tarde. El cuerpo esta depositado al calle Bourbon, No 99.

De la parte de su hijo y amigos.

[illegible]

Salle de l'Association de B. M. du Pélican.

Nouvelle Orléans, 17 août 1878.

Attendu qu'il a plu à la Divine Providence d'enlever de cette terre notre frère WILLIAM B. KLEINPETER ; et Attendu que, déplorant amèrement sa mort prématurée, nous ne pouvons que nous soumettre humblement à l'épreuve, mêlant nos larmes avec celles de sa veuve et de ses orphelins.

Résolu, qu'en la mort de William B. Kleinpeter, cette Association a perdu un membre sincère et zélé, la communauté un citoyen fidèle et honnête et sa famille un mari et un père bon et dévoué ; qu'à la veuve et aux enfants de notre frère défunt nous offrons nos plus vives sympathies en cette lugubre épreuve.

Résolu de plus, que les résolutions soient publiées dans les journaux quotidiens de cette Association et qu'une copie en soit transmise à la famille du défunt.

M. T. DUCROS, Chairman.
LOUIS PRATON.
CHARLES DELASSUS.
ANTOINE MAZERAT
HENRY MESSONNIER,
Comité.

21 août—

ENTREPOT DE TAPIS.
17 .... Rue de Chartres 17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 300 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie ; TAPIS de tous genres et de toutes qualités ; TOILES CIRÉES pour planchers et tables ; STORES, Dessus de tables et de pianos ; RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C.

A. BROUSSEAU & SON.

LA mort de M. A. BROUSSEAU n'occasionnera aucun changement dans les affaires de A. BROUSSEAU & SON.

Nlle-Orléans, 12 août 1878. 10f.

Bureau de l'Association Howard,
No 88 rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1878.

A une réunion de l'Association Howard tenue hier soir, en considération de Représentations et fortes par différentes organisations pour venir au secours de ceux de la cité association, la résolution suivante a été adoptée.

Que les offres ci-dessus sont respectueusement déclinées, que l'Association Howard n'ayant jamais, dans le passé, accepté d'offres semblables, suivra la même ligne de conduite dans le présent et ne recevra que les contributions volontaires d'assistance générale pour le secours des malades et de l'humanité souffrante.

F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire H. A.

21 août—1f

Corporation catholique de St-Michel.

St. Jacques, 18 août 1878.

QU'IL soit connu de tous ceux que cela intéresse que nous, gardiens de la corporation catholique susmentionnée, afin de préserver l'état sanitaire de la paroisse, nous avons décidé aujourd'hui en séance publique, de prohiber, jusqu'à nouvel ordre, les enterrements, dans notre cimetière, des corps de la ville de la Nouvelle-Orléans et d'autres endroits où l'on est infectés de fièvre jaune.

E. BLOUIN, Président.

Gardiens.
M. S. LANDRY
J. L. AYMÉ
F. DAMARÉ
J. GENTIL
F. B. DICHARRY.

Une copie correcte.
21 août—10f F. B. DICHARRY, secrétaire.

POUR BORDEAUX.

La barque française STE-GENEVIÈVE ayant complété sa cargaison, partira positivement MERCREDI, le 21 courant. Pour passage s'adresser à bord ou à

BASSETTI & XIQUES,
69 Decatur.

20 août—1f

☞ Le navire norvégien FREIDIG capitaine Anderson, venant de Bordeaux, commencera son déchargement, JEUDI 22 du courant, au poteau No — Second District.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES,
69 rue Decatur.

20 août—3f

☞ Ni les consignataires, ni le capitaine du navire norvégien FREIDIG, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.

BASSETTI & XIQUES
69 rue Decatur.

20 août—3f

Au Public.

Nlle-Orléans, 17 août 1878.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de R. L. Jones, Grayson, comté de Crittenden, Ark., près Memphis, par l'entremise de MM. Hill, Fontaine & Co, facteurs en gros, Memphis, Tenn., LE BILLET ENTIER No 58,172 de la loterie à numéros simples, Classe H Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de TRENTE MILLE PIASTRES, mardi, 13 août 1878. Le dit billet a été déposé pour collection, au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans, envoyé par correspondance à l'adresse de M. A. Dauphin, Lock Box 692, Nouvelle-Orléans, Lne. Le montant en a été promptement payé sur présentation au bureau de la Compagnie, en un chèque sur la Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans.

T. M. WESCOAT,
Agent du Southern Express Co., à la Nlle-Orléans, Lne.

18 août—3f

Avis aux Malades.

LE soussigné offre ses services comme garde-malade aux personnes atteintes de la fièvre jaune. Il a rempli ces fonctions à la Nouvelle-Orléans pendant l'épidémie de 1867 et a été employé comme tel par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. Il a une grande expérience comme garde-malade et fournira d'ailleurs toutes les recommandations nécessaires.

AUGUSTE MAYOT,
No 127 rue Bourbon.

18 août—3f

En débarquement
du navire FREIDIG, de Bordeaux.

50 barriques VIN rouge T. R. Pianey.
4 do VIN rouge Trayeau Frères
4 do VIN blanc Graves, Treyeau Frères.
22 do VIN rouge, première Cotes.
10 caisses BALSAMIQUE, qts.
5 do do pts.

En magasin :
Un lot VIN rouge Trois Frères, en barriques. Un lot de COGNAC Fine Champagne, en fûts, quarts, Absinthe et Kirsch, B. F., ainsi qu'un assortiment général de Vins, Liqueurs, importés et domestiques, à vendre par

ROSSI BROTHERS,
18 et 20 rue Douane.

18 août—3f

EDMOND DUBOIS,
36, rue Decatur,

EN débarquement du navire Freidig, de Bordeaux.

190 barriques VIN rouge, B P Clairac.
20 demi do VIN blanc, do St-Germain.
50 barils VINAIGRE Genest.
5 barriq do do.
150 caisses VIN rouge B P Clairac.
175 do VIN blanc do St Germain.
50 barriques VIN rouge G. Sie. Emilion.
A vendre par

EDMOND DUBOIS,
36 rue Decatur.

18 août—3f

DÉSINFECTANT GIRONDIN,
Supérieur à l'acide carbolique.
INODORE — INCOLORE.

RECOMMANDÉ par tous les médecins, les Hôpitaux, les Institutions publiques à New-York, Baltimore, Boston, ect., etc.

Récemment introduit ici et à vendre par

FREDERICKSON & HARTE,
18 août—3f 139 rue du Canal.

En débarquement du navire FREIDIG, de Bordeaux.

70 Barriques vin rouge Marc, Raimond Michel. A vendre par

P. E. BRULATOUR,
18 août—3f 116, 118 et 120 rue Royale.

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI,
69 .... RUE DECATUR 69

En débarquement du navire norvégien FREIDIG, de Bordeaux.

100 b|ques Vin rouge — J. P. Baron.
50 — Coutreau fils.
50 — St-Loubès.
20 — Ires Côtes de Bourg R. Legards & Co.
10 1|2
200 caisses Bordeaux, nouvelle pêche, Terrien.
166 Vinaigre — Comet Jne.
40 b'il
100 caisses de 120 bouteilles vides.
100 paquets pailles.
25 caisses Moutarde — Diéngnais.

A vendre par
Bassetti & Xiques,
69 DECATUR.

15août—6f

OCCASION UNIQUE
POUR ACHETER DES
MARCHANDISES SÈCHES,
CETTE SEMAINE,
— CHEZ —
DANZIGER,
157 - rue du Canal - 157

Par suite de l'état languissant des affaires nous avons ainsi fixé nos prix :

PERCALES en couleur, prix précédent 12 1|2 cts, réduit à 5 cts la yarde.

LINONS TOILE (Linon Lawns), excellent assortiment de couleurs, prix précédent 10 cts, réduit à 5 cts la yarde.

LINONS JACONAT (Jaconet Lawns), bon assortiment de couleurs, prix précédent 12 1|2 cts, et réduit à 5 cts la yarde.

BONS CALICOS, prix précédent 6 à 7 cts, réduit à 4 et 4 1|2 cts la yarde.

NANSOUS à carreaux, prix précédent 20 cts, réduit à 10 cts la yarde.

PARASOLS EN SOIE doublés, prix précédent $4 et $5, réduit à $1 seulement.

COTON BLANC et écru, prix précédent 5 cts, réduit à 3 3|4 cts la yarde.

COTONS sans apprêt, prix précédent 6 cts, réduit à 4 1|2 cts. la yarde.

COTON, une yarde de largeur, prix précédent 8 cts, réduit à 6 cts. la yarde.

COTON A DRAPS, 2 1|2 yardes de largeur, prix précédent 20 cts, réduit à 15 cts, la yarde.

LINON (Lawns) VICTORIA à raies, prix précédent 15 cts, réduit à 8 cts, la yarde.

PIQUÉS légers pour été, prix précédent 10 cts, réduit à 5 cts la yarde.

PIQUÉS supérieurs, prix précédent 15 cts, réduit à 7 cts, la yarde.

TOILE DU NORD, unie et à raies, prix précédent 20 cts, réduit à 10 cts, la yarde seulement.

TOILES D'IRLANDE, par 24 yardes, garanties pure toile et pleine largeur, prix précédent $7, réduit à $5.50 seulement la pièce.

SERVIETTES HUCK, ancien prix $1 la douzaine, réduit à 50 cts, seulement la douzaine.

BANDES BRODEES à 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 cts la yarde, contenant le double augmentent.

Nous avons un choix de belles Bandes Brodées que nous vendions la semaine dernière à 25, 40, 50, 60, 75 cts, $, $1 25, $1 50 et $2 la yarde, lesquelles se trouvent un peu salies par le maniement sont réduites à 12 1|2, 15, 20, 25, 35, 40, 45, 50 et 60 cts la yarde, c'est-à-dire à moitié du prix coûtant.

Ne manquez pas de venir les examiner.

Notre département de lingerie

Dont toutes les pièces sont faites sous notre surveillance directe et personnelle, ne renferme rien que des articles parfaitement cousus, taillés et confectionnés.

Tout dans ce département a été proportionnellement réduit, depuis nos jupes à 45 cts jusqu'à nos plus belles jupes à traîne.

GRAND CHOIX DE CHEMISES,
CORSAGE DE DESSOUS,
ROBES DE NUIT,
PEIGNOIRS,
PANTELETTES,
LINGE de dessous pour enfants,
ROBES DE BAPTÊME,
ETC., ETC., ETC.
Venez les examiner.

Grand choix de GANTS DE PEAU et GANT DE FIL D'ECOSSE. Examinez nos GANTS DE FIL D'ECOSSE à 10 et 15 cts la paire, aussi ceux plus fins.

Nous écoulons nos CASIMIRS de fantaisie et nous avons fait de fortes réductions dans les prix qui étaient la semaine dernière de 40 cts à $2 la yarde, et qui sont réduits maintenant de 25 cts à $1.15—grande variété.

Toutes nos belles DENTELLES, SOIERIES, RUBANS, ETOFFES à ROBES, tous nos BAS, toutes nos BRODERIES, etc., ont été soumis aux mêmes réductions. Il faut les voir pour en apprécier l'étendue. Nous vous invitons donc très cordialement à venir LUNDI, ou tout autre jour qui vous conviendra, pour examiner nos MARCHANDISES et vous assurer de nos prix.

DANZIGER,
NO 157 rue du Canal.

11août—

AMÉDÉE COUTURIÉ,
30 .... RUE DECATUR 30

En débarquement du navire "Freidig," venant de Bordeaux.

100 BARRIQUES vin rouge, G. M. L.
A vendre par
AMÉDÉE COUTURIÉ,
20 août—3f 30 rue Decatur.

J. THOMSON & BROS.,
Importateurs et Marchands de

Voitures, Wagons
et manufacturiers à fabriquer les
CHARRETTES,
Et fabricants de
Voitures légères et de Wagons à ressorts.
Tout à des prix raisonnables.
68 & 70 RUE DES REMPARTS
Côté Sud,
Entre Commune et Gravier.

11 août—3m

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS

Se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.

Propriétaire : Aug. WALZ,
21 mai—1a 26 rue Canal.

RÉSIDENCE D'ÉTÉ.

PLUSIEURS personnes ou familles peuvent avoir une bonne table et un intérieur confortable, sur une habitation située à 4 milles en dessous de Carrollton, le tout à des prix modérés. Des références seront indispensables. S'adresser au No. 120 rue de la Douane, ou à H. E. Boîte 32 P. O.

17 août—3f S. D. Mer.

A Vendre,
Pour cause de départ.

LA GROCERIE bien achalandée, à l'encoignure des rues Bagatelle et Girod.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

18 août—6f

A louer présentement.

LA vaste résidence No 198 rue des Ursulines, entre Remparts et St-Claude, contenant 7 appartements à feu, et possédant tous les agréments pour une nombreuse famille.

Conditions libérales. S'adresser rue Roberison No 176 entre Ste Anne et Dumaine.

8août—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,
POUR LE 20 août—CLASSE NO 197.
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
44	23	16	77	49	58	30	37	21	40	10	28	27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature.
Ce 20 août 1878.—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

TRANSFERT DE MAGASIN.
ELKIN & CO.,
168 .... RUE DU CANAL 168
se proposent de transférer leur magasin au
No. 160 RUE DU CANAL,
vers le 1er septembre, offrent de
GRANDS AVANTAGES
aux acheteurs de
TAPIS,
TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock.
24 juillet—1m

AUX DAMES !
Confections toile des meilleurs goûts,
Réduites aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50, confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franco de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en lisère blanc.

La boute a de 26 à 42 ; nous en faisons de plus grandes sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis.

Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant à droit à la nouvelle plume et au nouveau ciseau de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,
173 à 265 E. Madison St. Chicago
30 juil.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après, les deux sont formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City, LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.

3 août—1m

FIÈVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Indian Cordial, un composé mexicain purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.

Prix : Une Piastre la bouteille.
Dépôt à la Nlle-Orléans, chez
P. L. CUSACHS, Droguiste,
30 juil—1m 37, rue Royale.

AVIS.—Bureau du Board d'Underwriters, 7 août 1878.—Attendu que le Département de l'incendie éprouve une grande difficulté à avoir accès au feu dans les magasins et autres bâtiments fermés par des portes en fer, le public est instamment prié de laisser ouvertes les portes de ces magasins, boutiques et autres édifices, excepté celles donnant sur les escaliers du premier étage.

Par ordre du Board : GEORGE MATHER,
8 août—3sem Secrétaire.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de la Société Française de bienfaisance sont respectueusement informés par le soussigné qu'ils trouveront toujours à la Pharmacie de la rue Dauphine, près de l'encoignure Bienville, des médicaments frais de premier choix. Les prescriptions y sont exécutées, jour et nuit, selon toutes les règles de l'art.

LÉON ARLAUD,
Pharmacien de la Société Française
2 août—1m 230 rue Dauphine

Pierre dans la Vessie

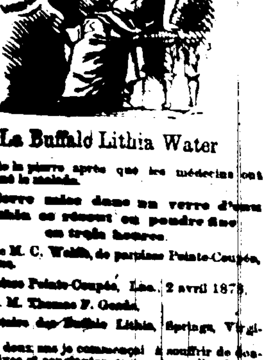

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se réduit en poudre fine en trois heures.

Chez de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne, 2 avril 1878.

A M. Thomas F. Goode,

Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins ; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclarèrent régulièrement deux fois par semaine et me torturèrent. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois d'un moindre volume ; je rendais aussi parfois du sable en assez grande quantité, et je finis chez moi.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la "Buffalo Lithia Water," No 2, et je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine ne s'était pas écoulée après avoir commencé à faire usage de cette eau. J'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis l'une d'elles dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela me donna de la confiance et je résolus de continuer à prendre de la même eau. Je n'ai plus eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu ni pierre ni sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu ; j'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien être dont je jouis maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc.,
C. WOLFFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et importateur, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne, 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolffe, qui est un de nos plus estimables citoyens.

26 juillet—3m J. L. LYONS

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
27 .... RUE BARONNE 27
ENTRE CANAL ET COMMUNE
Près de la SALLE GRUNEWALD.
30 juil—1m

J. L. BALTZ,
Au No 81 de la rue de la Douane.
NOUVELLE-ORLEANS,
Propriétaire du
Pavillon du Chemin de Fer,
A l'extrémité du chemin de fer de la ville au Pontchartrain. Rafraîchissements aux prix de la ville.
20 mai—3m